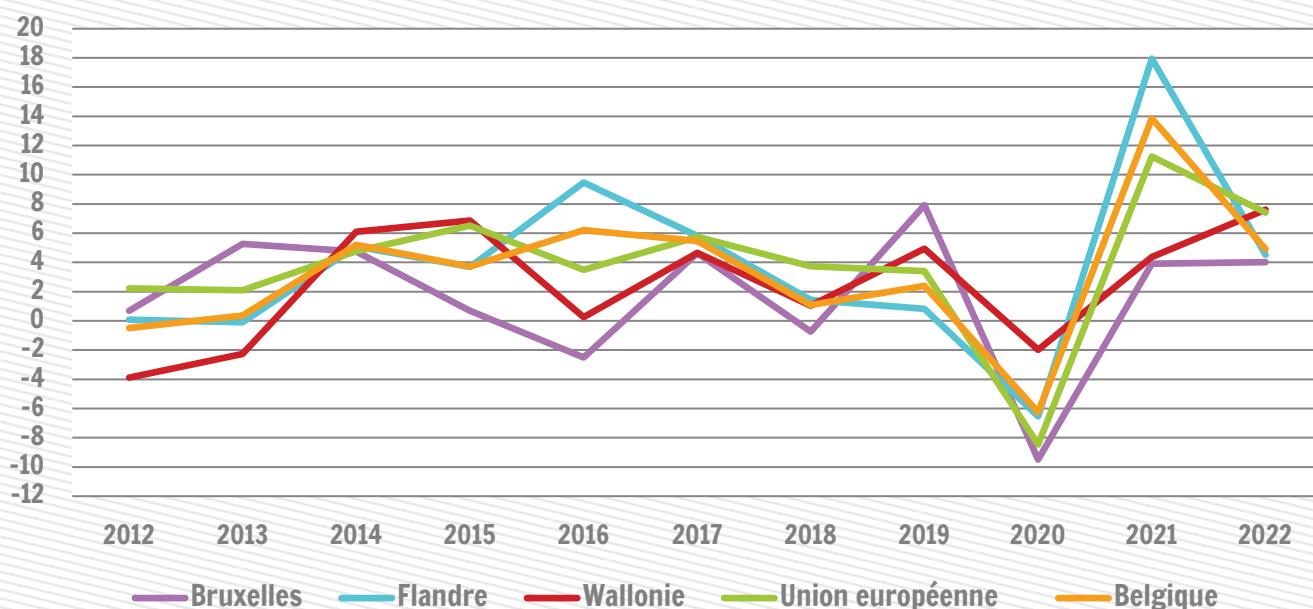


Exportations et importations internationales de biens et de services

3,1%

C'est la croissance annuelle moyenne des exportations internationales de biens et de services en Wallonie entre 2012 et 2022

Evolution du volume des exportations de biens et de services - taux de croissance (en %)



Sources : ICN et Eurostat ; Calculs : IWEPS (mai 2024)

Les exportations wallonnes de biens et de services ont connu une évolution globalement moins favorable (3,1 % en moyenne annuelle) qu'en Flandre 4,0 % et qu'en moyenne dans la Zone euro ou dans l'Union européenne (3,8 % et 3,9 %). En particulier, les exportations wallonnes se sont nettement contractées en 2012 et 2013, de même qu'en 2020. Cette année-là, en raison de la crise économique et sanitaire liée au Covid-19, les exportations se sont fortement réduites pour ensuite connaître un rebond en 2021 et ce quel que soit le niveau géographique concerné. En Wallonie, la hausse des exportations internationales s'est accentuée en 2022, davantage qu'ailleurs. Cette hausse (+7,6 %) était par conséquent supérieure à celles enregistrées en moyenne en Belgique (+4,9 %) et dans l'UE (+7,4 %) ou en Flandre où elles se sont nettement moins accrues qu'en 2021 (+4,5 % contre 18,0 %).

Les importations wallonnes de biens et de services ont connu une évolution semblable (2,9 % en moyenne annuelle), un niveau inférieur à ceux mesurés en Flandre (4,3 %) ainsi qu'en moyenne dans la Zone euro ou dans l'Union européenne (4,1 et 4,2 %). En 2020 et 2021, la crise liée au Covid-19 a également fortement impacté les importations qui ont aussi connu un rebond en 2021. Celui-ci s'est nettement poursuivi en 2022 en Wallonie et surtout à Bruxelles. Selon les estimations provisoires, la hausse des importations wallonnes (+10,0 %) a été supérieure à celles observées en Flandre (+2,2 %), en Belgique (+4,9 %) et plus haute que le net accroissement enregistré dans l'Union européenne (+8,0 %) tout en étant plus faible que celui mesuré à Bruxelles (+14,0 %).

Exportations et importations internationales de biens et de services

Commerce extérieur - moyennes régionales (2012-2022)

	Part des exportations (en %)	Part des importations (en %)	Degré d'ouverture (en % du PIB)	Balance commerciale internationale (2022, Mds €)
Bruxelles	14,0	17,3	68	-20,1
Flandre	70,6	69,3	97	1,7
Wallonie	15,4	13,4	51	9,4
Belgique	100	100	81	-9,0

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (mai 2024)

La part wallonne dans les exportations nationales s'établit en moyenne sur la période 2012-2022 à 15,4 %. En 2022, les exportations de la Wallonie s'élèvent à 80,4 milliards d'euros (384,8 milliards pour la Flandre et 65,2 pour Bruxelles). La part moyenne wallonne dans les importations est encore plus faible (13,4 %). En 2022, elle se monte à 71,0 milliards d'euros (383,2 milliards pour la Flandre et 85,3 pour Bruxelles). La balance commerciale internationale wallonne se chiffre, en 2022, à 9,4 milliards d'euros. La moyenne des exportations et des importations rapportée au PIB (51 %) montre le degré d'ouverture internationale de la Wallonie. Il est plus faible que celui de la Flandre (97 %) et de Bruxelles (68 %).

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux, publiés en mars 2024 par l'ICN une estimation provisoire pour la dernière année, ici 2022. Ces statistiques découlent d'un projet de collaboration entre la BNB et les trois instituts statistiques régionaux. Ces chiffres sont publiés à prix courants et ils sont adaptés en euros chaînés au moyen des déflateurs nationaux.

Ces données respectent le concept « national » qui est de mise dans les comptes nationaux et la balance des paiements. Selon ce concept, une exportation (une importation) est enregistrée dès que la propriété d'un bien ou d'un service passe d'un résident à un non-résident (ou inversement). Ce concept s'oppose au concept communautaire, qui enregistre un flux commercial avec l'extérieur dès le franchissement d'une frontière (incluant donc le transit).

La ventilation géographique des données s'effectue au lieu de l'établissement de l'exportateur ou importateur. Lorsqu'une entreprise compte des implantations dans plusieurs arrondissements ou régions, ses exportations sont ventilées entre ces établissements, au moyen de clés basées sur la masse salariale. Il s'agit d'un traitement conforme à celui effectué pour la valeur ajoutée (et le PIB).

Pertinence et limites

Les statistiques des comptes régionaux incluent les exportations et importations de services. Ce n'est pas le cas des données directement issues du commerce extérieur, qui se limitent aux marchandises.

Les séries publiées par l'ICN dans les comptes régionaux commencent désormais à l'année 2009. Une rupture de série a lieu entre 2008 et 2009. Des données antérieures, pour la période 1995-2008 sont disponibles auprès de l'ICN mais elles ne seront pas adaptées aux modifications méthodologiques intervenues dans la comptabilité nationale et régionale.

Il est ici question des exportations et importations internationales, c'est-à-dire à destination du reste du monde, au-delà des frontières belges. Ces données ne tiennent donc pas compte des flux de commerce interrégionaux. Notons que des estimations de ces flux ont été réalisées pour les années 2010 et 2015 dans le cadre de Tableaux input-output régionaux (Cf. Rapport sur l'Economie wallonne 2016).

Pour en savoir plus : <https://www.iweps.be/publication/rapport-leconomie-wallonne-2016/>
<https://www.iweps.be/publication/comptes-regionaux-2019-2022/>

Personne de contact : Yves Tilman (yti@iweps.be) / prochaine mise à jour : juin 2025